

**En ce début d'année 2015, votre quartier est en « Politique de la Ville ».
Très concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?**

La Politique de la Ville ce sont des moyens renforcés, une attention accrue et des personnels de terrain engagés en priorité pour les quartiers populaires. Ceci permet de concentrer les efforts...

- **POUR L'ECOLE**

Des actions de soutien et d'accompagnement pour les enfants et les familles à travers notamment le programme de réussite éducative. Mobilisant les enseignants et de nombreux professionnels, il permet la mise en place de parcours individuels et d'actions collectives pour favoriser la réussite des élèves.

- **POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE**

Par un travail au plus près des habitants, en lien avec les associations, mais aussi la ville et les bailleurs sociaux, pour améliorer l'environnement du quartier.

- **POUR LE LIEN SOCIAL ET L'ACCES AUX DROITS**

Avec des réseaux d'entre-aide et de voisinage, des associations de proximité, des événements de quartier, des permanences pour aider les habitants dans leurs démarches administratives, etc.

- **POUR PLUS DE CULTURE**

Par un accès privilégié aux offres culturelles de la Ville de Paris (festivals, expositions, visites guidées, ateliers, promenades urbaines...) et un soutien aux initiatives culturelles.

- **POUR LE LOGEMENT**

En préservant et en accompagnant la mixité sociale, par exemple, avec la fin du Surloyer de Solidarité pour tous les locataires de bailleurs sociaux. De même, des exonérations de taxes permettent aux bailleurs sociaux d'effectuer davantage de travaux pour améliorer la qualité de l'habitat.

La Politique de la Ville c'est aussi ...



- **Vous accompagner pour faire émerger vos projets** à travers notamment la mise en place de conseils citoyens, réunissant les habitants et les acteurs locaux, pour permettre d'encourager et d'appuyer les initiatives citoyennes.
- **Des mesures pour dynamiser les territoires et permettre l'installation d'entreprises et des projets innovants** (incubateurs, espaces de coworking, groupement d'entreprises, structuration de filières professionnelles, diversification des commerces, intervention sur les locaux en pieds d'immeuble...).
- **Des actions concrètes pour mieux vivre dans nos quartiers** : actions de prévention, d'éducation à la santé et d'amélioration de l'accès aux soins. Des dispositifs spécifiques pour l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi. Des projets pour répondre à la situation des jeunes...
- **Des moyens spécifiques pour les associations** intervenant sur le territoire : chaque année, ce sont plusieurs millions d'euros investis pour financer leurs actions dans les quartiers Politique de la Ville. Par ailleurs, les associations peuvent aussi bénéficier d'aides pour leur installation ou l'aménagement de leurs locaux, ainsi que pour des postes d'adultes relais.
- **Une équipe d'agents de la Ville qui travaille pour votre quartier.** Cette « équipe de développement local » a pour mission d'accompagner les initiatives des habitants et des associations et de mobiliser les partenaires d'un territoire autour des enjeux du quartier pour mettre en place des réponses adaptées (apprentissage linguistique, soutien scolaire, lien social, initiatives emploi, fête de quartier, projets de végétalisation, aménagements sur l'espace public...).

MAIRIE DE PARIS

